

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE  
CONVOCATION**  
21 septembre 2024

**DATE D’AFFICHAGE**  
21 septembre 2024

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

En exercice 13  
Présents 09  
Votants 13

L’AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le 1<sup>er</sup> OCTOBRE, à 18h00 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel MARESCOT, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Madame Corinne DROUEN, Monsieur Éric ESTRIER, Madame Catherine FILIPOV, Madame Anne JOSEPH, Madame Catherine LEFEBVRE, Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY, Monsieur Didier PAPELOUX, Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

**EXCUSÉS** : Monsieur Michel DABOUT donne pouvoir à Monsieur Éric ESTRIER, Madame Sophie DIERRE donne pouvoir à Madame Catherine FILIPOV, Monsieur Germain LELARGE donne pouvoir à Monsieur Michel MARESCOT, Madame Sophie NGUYEN VAN MAI, donne pouvoir à Madame Catherine LEFEBVRE.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée en qualité de secrétaire : Madame Corinne DROUEN.

**LOCAL DISPONIBLE  
38 rue du Général Leclerc**

Monsieur le Maire informe l’ensemble du conseil municipal que Mme LASSERAY Sophie loue depuis 2011 le local situé au rez-de-chaussée du 38 rue du Général Leclerc en tant qu’agence immobilière. La locataire a envoyé son préavis pour cause de fin d’activité et elle a rendu le local fin septembre. N’ayant plus suffisamment de revenu, elle demande au Conseil la réduction de ses loyers d’un montant de 563€76/mois, dus de mai à septembre, soit un montant total de 2 818€80.

Après discussion, le Conseil propose d’échelonner le remboursement des loyers en accord avec Mme la Trésorière Principale.

**APRES DELIBERATION**

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 1 abstention, des membres présents ou représentés,

**N’EST PAS FAVORABLE** à la réduction des loyers dus de mai à septembre, soit 2 818€80.

**PROPOSE** à Mme LASSERAY un échelonnement pour le remboursement des loyers en accord avec Mme la Trésorière Principale.

**AUTORISE** monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
Le Maire

Michel MARESCOT

